

## PROGRAMME DE FORMATION

Formation Diagnostic Technique Immobilier

# MODULE AUDIT ÉNERGÉTIQUE OBLIGATOIRE

## V2023

Responsable Formation : M. HERRERO Ange





## PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION ET PRÉREQUIS

### ● A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

L'apprenant doit être certifié DPE (Diagnostic de Performance Energétique) avec certificat en cours de validité.



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (pour toutes informations veuillez contacter le secrétariat au 04.67.50.50.58).

### ● LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pour chaque demande de formation un entretien téléphonique est réalisé afin d'établir et cibler de manière judicieuse les informations concernant la formation (objectifs, sanctions visées par la formation, présentation de l'étape des certifications et prérequis si module ou packs nécessitant des prérequis obligatoires).

### ● DÉLAIS D'ACCÈS

Le délai d'accès aux formations tient compte des différentes formalités propres à chaque dossier pour chaque demande, afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

### ● OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la réglementation relative à l'audit énergétique obligatoire pour les maisons individuelles classées en F ou G ;
- Analyser et proposer un scénario d'améliorations ;
- Acquérir la méthodologie de réalisation de l'audit énergétique obligatoire pour les maisons individuelles ;
- Effectuer les chiffrages des travaux de rénovation énergétique ;
- Rédiger un rapport d'audit énergétique selon la réglementation en vigueur.

### ● NATURE D'ACTION DE FORMATION

Développement des compétences - Perfectionnement technique et des connaissances.

« Modalités de contrôle de l'assiduité : attestation d'assiduité + feuille d'émargement ».

## CONTENU DE LA FORMATION

---

### Jour 1

#### CONTEXTE REGLEMENTAIRE

#### PREPARATION DE LA MISSION

- Identifier les différences entre le DPE et l'audit énergétique obligatoire ;
- Recueillir auprès du maître d'ouvrage, les informations et documents nécessaires et savoir les analyser afin de préparer la visite sur site.

#### VISITE SUR SITE

- Identifier les pathologies et la vétusté du bâti et des systèmes ;
- Vérifier la cohérence entre les informations et documents recueillis auprès du maître d'ouvrage et l'existant ;
- Récupérer les données manquantes.

### Jour 2

#### ANALYSE ET PROPOSITION DES SCENARIOS D'AMELIORATIONS

- Saisir le bilan énergétique
- Identifier les opportunités d'améliorations énergétiques adaptées à l'existant ;
- Chiffrer et hiérarchiser les opportunités d'amélioration énergétique conformément à la réglementation en vigueur ;

#### PRESENTATION DES RESULTATS

- Rédaction du rapport selon le modèle défini par la réglementation en vigueur ;
- Présentation des résultats auprès du maître d'ouvrage.

#### ETUDE DE CAS

- Exemple de visite sur site ;
- Analyse et proposition des scénarios d'améliorations ;
- Présentation des résultats.

## PRÉSENTATION ANGE HERRERO :

---

### Formateur aux métiers des diagnostics immobiliers : FDTI PARIS

Fort de plus de vingt années d'expérience professionnelle dans le secteur du diagnostic immobilier, M. HERRERO est formateur pour l'ensemble des modules du métier de diagnostiqueur auprès de FDTI/CFTB depuis janvier 2017.

### Ses diplômes :

- BAC F2 (Electronique)
- BTS CIRA (Contrôle Industriel et Régulation Automatique)
- Ingénieur Génie Civil Bâtiment – IPF

### Son expérience :

Depuis 2007 : Mission en tant qu'évaluateur dans les domaines suivants :

Amiante – termites – gaz - plomb – électricité - auprès de Bureau Véritas.

De 2001 à ce jour : Cogérant du cabinet Habitat Expertise (Expertises techniques immobilières).

De 2017 à ce jour : Dirigeant CFTB SAS organisme de formation

### ● **EXPERIENCE ET COMPETENCES EN LIEN AVEC LE CONTENU DE LA FORMATION**

Les formateurs disposent d'une expérience et de compétences particulières en lien avec les contenus de la formation : voir ci-dessus la présentation des formateurs.

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

---

### ● MOYENS MIS EN OEUVRES ET METHODE D'ANIMATION

- Formation en salle avec tables et chaises pour 20 personnes (2 m2 règlementaires par personne)
- Présence de supports de cours
- Présence de QCM
- Présence de textes règlementaires
- Tableau blanc
- Présence vidéo projecteur pour diffusion support de cours annexes
- Présence d'une valise pédagogique
- Feuilles de présences apprenants + formateur
- WIFI disponible
- Présence consommable tel que café, sucre, papier toilette etc....

## EVALUATION DE LA FORMATION/SANCTION DE LA FORMATION

---

- QCM en cours de formation

## SUR QUOI PORTENT LES EVALUATION ?

---

L'évaluation porte sur les acquis de la formation.

## SANCTION VISEE PAR LA FORMATION

---

- Attestation de formation audit énergétique obligatoire

## LES COORDONNEES DE LA PERSONNE A CONTACTER POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATION

---

### **Madame DELMAS Vanessa**

**Adresse :**

9 rue Robert Schuman – P.A. de la Peyrière

34430 Saint Jean de Védas

**Tel :** 04 67 50 50 58

**Mail :** [v.delmas@cftb.eu](mailto:v.delmas@cftb.eu)

## DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

---

● **LA DUREE TOTALE DE LA FORMATION :**

Durée de la formation : 2 jours soit 14 heures

● **LES HORAIRES :**

8h30 / 12h00 et 13h00 / 16h30

● **ORGANISATION FORMATION :**

Il s'agit d'une formation continue en présentiel.

● **TAILLE DU GROUPE :**

Entre 7 et 15 stagiaires.